Le chemin des cascades

Cauterets



Le Pont d'Espagne ((c) OT Cauterets)

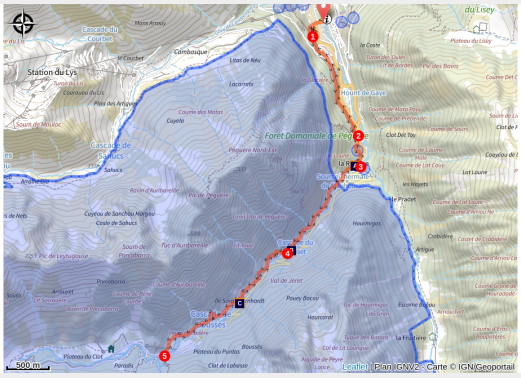

Toute l'expression de la vigueur et la beauté d'un torrent de montagne bondissant, une randonnée époustouflante à portée d'embruns.

Une randonnée placée sous le signe de l'eau, eau thermale à la Raillère et eau vivifiante tout au long de cet inégalé chemin des Cascades. Le gave du Marcadau se donne en spectacle sur plusieurs kilomètres dans les forêts du Val de Jéret. Un festival de chutes d'eau, méandres et tourbillons dans un décor de carte postale agrémenté de blocs de granite et pins centenaires. Une balade rafraîchissante les jours de forte chaleur, un ravissement tout au long de la belle saison.

Infos pratiques

- Pratique : A Pied
- Durée : 4 h 30
- Longueur : 12.8 km
- Dénivelé positif : 658 m
- Difficulté : Moyen
- Type : Aller-retour
- Thèmes : Eaux et rivières, Forêt et sous-bois
- Accessibilité : Départ accessible en transports publics

Itinéraire

Départ : Office de la Montagne, Cauterets
Arrivée : Office de la Montagne, Cauterets
Balisage : GR PR
Communes : 1. Cauterets

Profil altimétrique

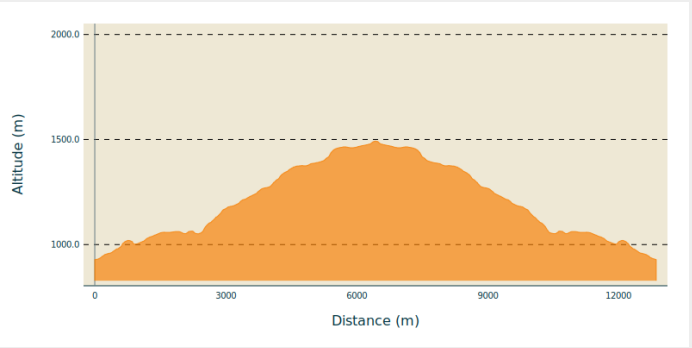

Altitude min 928 m Altitude max 1493 m

En tournant le dos à l'Office de la Montagne et la mairie (930 m), longer vers la droite l'avenue du Mamelon Vert. Au carrefour, au coin du chalet bleu, emprunter en face escalier et sentier pour grimper vers un aigle sculpté. Au-dessus, couper l'impasse de la Futaie puis suivre le chemin qui décrit quatre lacets dans le bois.

1. Parvenir ainsi sur un bon chemin presque horizontal, à suivre vers la gauche (ignorer une intersection). Couper ensuite la route du Cambasque et prolonger tout droit sur cette confortable allée à flanc de versant, dite chemin Demontzey.
2. Quelques marches d'escalier donnent accès à l'esplanade des anciens thermes de la Raillère (fermés) ; traverser successivement un virage de la route (1042 m) et une voie descendante pour emprunter en face un passage piétons (passerelle) qui permet de rejoindre les boutiques et cafés de la Raillère.
3. Juste avant le pont sur le gave du Marcadau (restaurant des Cascades), trouver sur la droite le départ du chemin des Cascades (panneau indicateur). Balisé en rouge et blanc, il monte jusqu'au site du Pont d'Espagne, en restant toujours sur la même rive (ignorer donc tous les ponts rencontrés). Le chemin débute en lisière des éboulis de la cascade de Mauhourat, puis d'Escane-Gat, jusqu'à décrire des lacets forestiers à l'approche de la vigoureuse cascade du Ceriset.
4. Au pont du Péguère (1260 m), rester sur la même rive et continuer tout droit sur le bon sentier ; il découvre vite la cascade de Pouey Bacou, puis celle du Pas de l'Ours. La montée se prolonge par paliers, s'accordant un temps de repos près de l'île Sarah Bernhardt, avant que le ressaut de la cascade de Boussès n'annonce la proximité du site du Pont d'Espagne.
5. En bordure des gorges du gave, un sentier issu du parking du Puntas est à suivre vers la droite pour gravir les derniers mètres jusqu'à l'esplanade du Pont d'Espagne (1490 m).

> Retour à Cauterets par le même itinéraire ou par la navette du Pont d'Espagne à prendre au parking du Puntas (disponible en haute saison, été et hiver). Plus de renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Cauterets.

Sur votre route...

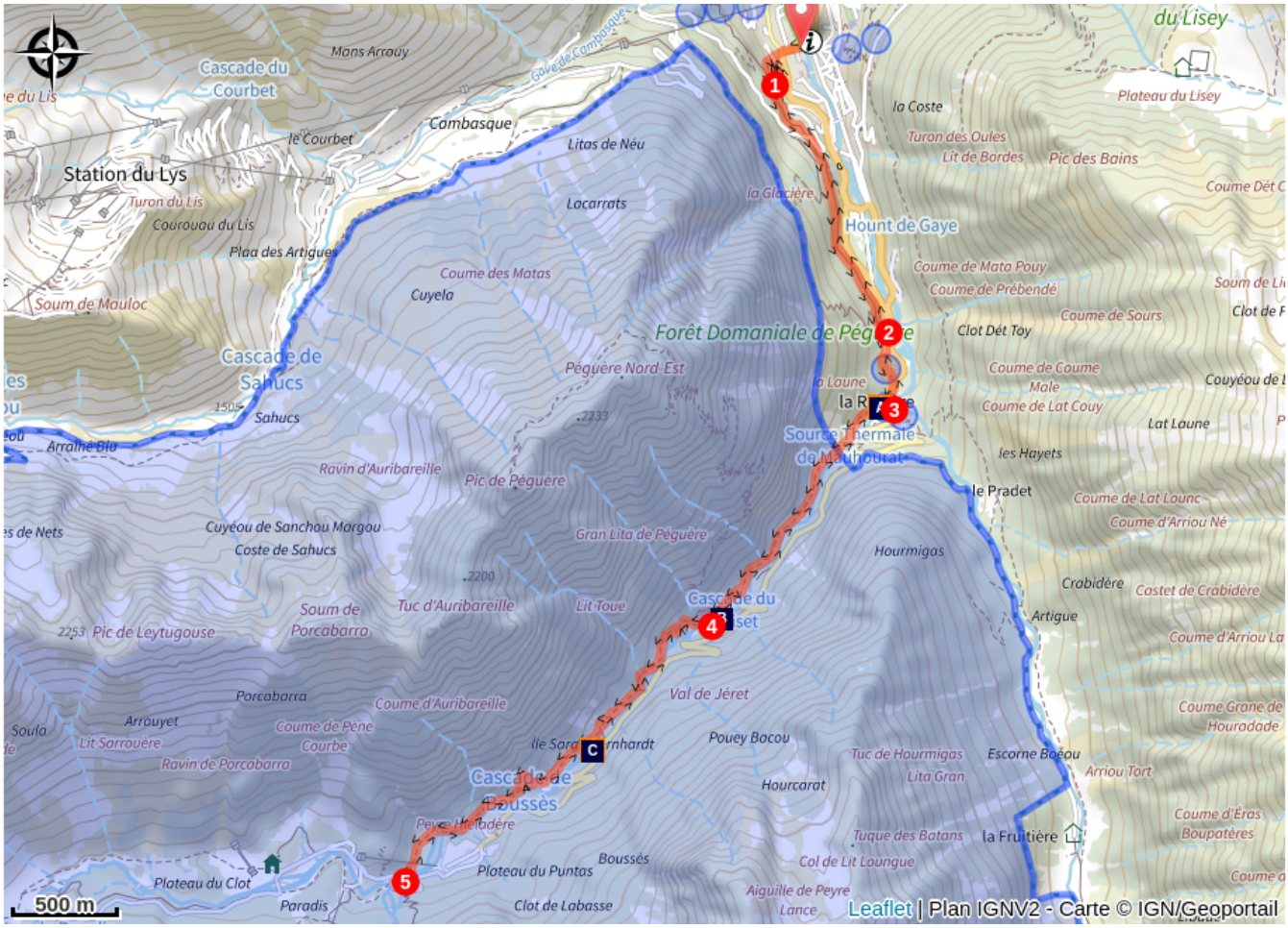

L'ancien tramway de Cauterets (A)

La salamandre (B)

Sarah Bernhardt (C)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.
Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite, la baignade est interdite et le bivouac est réglementé.



Recommandations

- Période de praticabilité :
Itinéraire vivement déconseillé en hiver (risques avalancheux importants).
Au printemps, s'assurer de l'ouverture et la praticabilité des sentiers auprès de l'Office de la Montagne.

- Zone réglementée :
L'itinéraire chemine en zone-coeur du Parc national des Pyrénées à partir du point n°3 (lieu-dit La Raillère), les chiens y sont interdits.
> En savoir plus.

Comment venir ?

Transports

Accès au départ en transports :

- Gare SNCF la plus proche : Lourdes.
> puis liaisons par bus (ci-dessous).

- Ligne de bus n°965 entre Lourdes et Cauterets village.
> Consulter les horaires

- Navettes estivales : de Cauterets village jusqu'au Pont d'espagne
En période estivale, le retour (ou l'aller) de la rando jusqu'à Cauterets village peut se faire avec la navette du Pont d'Espagne.
> Consulter les horaires

Accès routier

Dans Cauterets, laisser votre véhicule sur les parkings proches de la maison du Parc national, puis rejoindre à pied le centre-ville et l'Office de la Montagne (place Clémenceau).

Parking conseillé

Parkings de la Maison du Parc et de la gare, Cauterets

Accessibilité

Départ accessible en transports publics

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : Contact

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : Réglementation du Parc national des Pyrénées

Le décret instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de la Montagne de Cauterets
Place Maréchal Foch, 65110 CAUTERETS

montagne@cauterets.com
Tel : +335 62 91 02 83
http://www.cauterets.com



Source

Sur votre route...



L'ancien tramway de Cauterets (A)

Dès le milieu du XIXème siècle, face au succès grandissant des thermes de la Raillère, on a songé à la mise en place d'un moyen de locomotion accéléré, « un chemin de fer sans vapeur ». Cette petite ligne débutait à la Gare des Œufs, à Cauterets, pour rejoindre la Raillère à la vitesse de 15 km/h (soit 6 minutes de trajet). Elle fut mise en service le 2 août 1897. On la jugeait à la fois fort utile, face au trafic trop dense de calèches et piétons sur la route, et « singulièrement pittoresque », car elle offrait de belles vues sur le gave et les sommets alentours. L'exploitation s'arrêtera en 1970, et les trois motrices électriques sont aujourd'hui conservées dans différents musées... La route actuelle emprunte en grande partie l'ancien tracé de cette voie.



La salamandre (B)

La Salamandre tachetée mesure de 12 à 20 cm de long. Sa peau lisse et luisante est noire avec des bandes ou taches jaunes irrégulières, plus ou moins larges et nombreuses sur le dessus et les flancs.
De meurs plutôt nocturne, la salamandre tachetée peut toutefois s'observer de jour, par temps humide, essentiellement du printemps à l'automne.

Attribution : (c) L. Nédélec - Parc national des Pyrénées Salamandre commune



Sarah Bernhardt (C)

Sarah Bernhardt, première « star » internationale, comédienne et actrice française, avait ses quartiers à Cauterets. Elle n'y venait pas seule et était régulièrement accompagnée par son animal de compagnie préféré, sa panthère. Au point que l'île où elle la promenait porte encore son nom.